

d'eux-mêmes et qu'ils savent ce qui se passe sur la terre¹. Dieu est vivant et il sauve de la mort², et même du *še'ól*³. Les comparaisons qui sont tirées de la délivrance du *še'ól*, de même que l'existence de ce lieu, impliquent la foi à l'immortalité⁴.

La seule chose qui fasse défaut dans les psaumes, c'est l'affirmation précise des récompenses et des peines dans une autre vie, présentées comme sanction de l'observation de la loi de Dieu. Le Psalmiste, comme tous les autres écrivains sacrés antérieurs à la captivité, se tait sur la rémunération future ou du moins n'en parle pas clairement; il insiste seulement, comme le fait Moïse dans le Pentateuque, sur les récompenses temporelles qui paraissaient seules propres à toucher un peuple grossier et inculte, et à influencer efficacement sur sa conduite. En se plaçant à ce point de vue, le chantre sacré regarde la mort comme d'autant plus redoutable qu'elle nous prive des jouissances de la vie, et il prie le Seigneur de prolonger ses jours, parce qu'on ne le loue point dans le *še'ól* ou séjour des morts, tandis que lui, sur la terre, s'il obtient ce qu'il demande, il le glorifiera et le remerciera de ses bienfaits⁵.

On prétend que de telles paroles sont la négation de

¹ I Sam. (I Reg.), xxviii, 15 et suiv.; Is., xiv, 9 et suiv.; Job, xiv, 22.

² Cf. Ps. xxxiii, 19; xlviii, 15; xlix, 16; liv, 6; lxxviii, 21; lxxiii, 25-26; xxiii, 4; xlviii, 15; lii, 10-11; x, 1, etc.

³ Ps. xlix, 19. Cf. lxxxix, 48; xxxix, 5, 6, 7, 8, 13, 14.

⁴ Voir Ps. xviii, 5-6; xxx, 4; lxxi, 20; lxxx, 19; lxxxvii, 5; cvii, 14; cxvi, 3.

⁵ Ps. vi, 6; xxx, 10; lxxxviii, 11; cxv, 17-18.

l'immortalité de l'âme, mais c'est à tort. Elles affirment au contraire l'existence du *še'ól*, où se continue la vie d'outre-tombe, et lorsqu'elles disent qu'on ne loue point Dieu dans ce séjour où demeureraient les âmes avant la venue du Messie, elles ne font qu'exprimer une vérité enseignée par l'Église : c'est qu'avant la rédemption par Jésus-Christ, les âmes ne pouvaient pas jouir de la félicité éternelle et glorifier ainsi leur Créateur.

SECTION III.

LES LIVRES DE SALOMON.

CHAPITRE PREMIER.

LE LIVRE DES PROVERBES.

ARTICLE I^{er}.

LA DOCTRINE DU LIVRE DES PROVERBES.

On fait un reproche général au livre des Proverbes : c'est que la doctrine qu'il contient est non seulement une doctrine humaine, mais une doctrine vulgaire et sans élévation. « Le très sage Salomon, disait l'empereur Julien, est-il digne d'être comparé avec le grec Phocylide, avec Théognide ou Isocrate? Eh quoi! Si vous comparez les exhortations d'Isocrate avec les Proverbes, vous trouverez, j'en suis sûr, le fils de Théodore supérieur au plus sage des rois¹. » Au siècle dernier,

¹ Julien l'Apostat, dans les Œuvres de S. Cyrille d'Alexandrie, t. LXXVI, col. 841.

Voltaire a renchéri encore sur Julien l'Apostat. Il s'exprime ainsi sur le livre des Proverbes : « C'est un recueil de maximes qui paraissent à nos esprits raffinés quelquefois triviales, basses, incohérentes, sans goût, sans choix et sans dessein... Est-ce à un grand roi, au plus sage des mortels qu'on ose imputer de telles niaiseries¹? » Un tel langage ne fait du tort qu'à celui qui l'emploie. Tous les hommes de bonne foi ont dans tous les temps reconnu les mérites du livre des Proverbes. Voici, par exemple, ce que dit sur ce sujet un rationaliste, M. Reuss :

Jetons un coup d'œil rapide sur le contenu du livre des Proverbes pour en caractériser l'esprit et la valeur morale. A tout prendre, il ne laisse pas, à ce point de vue, d'être l'un des plus beaux monuments de la littérature du judaïsme de la restauration², et parmi tout ce que cette époque a produit nous ne saurions nommer que le seul Livre des cantiques, — nous voulons dire des Psaumes, — qui lui soit positivement supérieur. On y rencontre bien par ci par là certaines règles de prudence qui n'accusent pas précisément un sentiment bien généreux, un cœur noble et dévoué, mais qui prennent le monde tel qu'il est, et se bornent à mettre les gens qui ont besoin de conseils, en garde contre les déboires qui peuvent résulter pour eux de leur inexpérience. Ailleurs et plus souvent encore, l'enseignement s'arrête à constater les faits tels qu'ils se produisent dans le cours ordinaire des choses, surtout ceux qui sont la conséquence des défauts moraux

¹ Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, art. *Salomon*, *Œuvres*, édit. Garnier, t. xx, p. 385-386.

² Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que le passage que nous citons renferme plusieurs inexactitudes.

et intellectuels des hommes, et laisse au lecteur le soin d'en tirer telle leçon qu'il voudra. Mais la grande majorité de ces sentences sont des maximes immédiatement applicables et profitables pour la conduite de la vie, saines, sérieuses et dignes de tout éloge. Partout la crainte de Dieu est recommandée comme le commencement et la base de toute sagesse. La sagesse elle-même est moins l'exercice des facultés intellectuelles appliqué aux choses abstraites ou transcendantes, que la direction pratique de la vie intellectuelle et sociale [ajoutons : morale], qui nous apprend à éviter les écueils dont nous menacent, soit nos propres passions, soit le mauvais exemple de notre entourage, et à arriver ainsi au vrai bonheur. La foi ferme et inébranlable en la justice du gouvernement du monde, la certitude de la récompense assurée à la vertu et le châtement réservé au vice et au crime, font encore le fond de la philosophie nationale¹.

L'Évangile nous a rendus difficiles. Grâce à l'Ancien Testament et surtout au Nouveau, la doctrine qu'enseigne le livre des Proverbes nous est devenue familière et elle a été perfectionnée par Jésus-Christ. Mais de ce qu'elle est maintenant comme le bien commun de l'humanité, de ce que le Sauveur des hommes nous a enseigné des choses que ne nous avait point dites Salomon, il ne s'ensuit nullement que les maximes du fils de David ne soient ni nobles ni dignes du Saint-Esprit. Dans un recueil de ce genre, qui touche à toutes les situations de la vie, il y a nécessairement des conseils de toute sorte ; il en faut pour les plus simples et pour

¹ Ed. Reuss, *Philosophie religieuse, Job, les Proverbes*, p. 159-160.

les plus intelligents, pour les faibles et pour les forts; le Sage s'adresse à tous et parle pour tous; il ne doit donc pas avoir toujours le même ton; il ne doit pas chercher à faire voler tous les hommes à la même hauteur; pour se mettre à la portée de chacun, l'auteur s'abaisse avec les petits, il s'élève avec les grands; il donne du lait aux enfants et du vin aux tempéraments vigoureux. Mais toujours son langage est celui de la prudence et de la vérité. Julien l'apostat le compare aux écrivains gnomiques de l'antiquité, pour le placer au-dessous d'eux. Son jugement est tout à fait injuste. Rien ne montre mieux l'excellence du livre des Proverbes que la comparaison de ses maximes avec celles des sages païens. Depuis Phocylide jusqu'à Marc-Aurèle, quoique ce dernier ait respiré un peu l'atmosphère chrétienne, tous sont bien inférieurs au fils de David. Quel est celui d'entre eux qui s'est élevé assez haut pour poser, comme base de la vie morale, ce principe qui est la première sentence du livre des Proverbes : « La crainte de Dieu est le commencement de la sagesse¹? » La philosophie humaine avait bien vu que la vertu consistait dans le juste milieu, entre deux excès qu'elle doit côtoyer sans y tomber, mais aucun philosophe, aucun sage humain n'avait réussi à éviter tous les excès : dans tous les moralistes païens, il y a des maximes insoutenables et répréhensibles, des erreurs de dogme et des erreurs de morale; dans Salomon seul, il n'y a rien à

¹ Prov., I, 7. Les six premiers versets qui précèdent sont la préface du livre, de sorte que le verset 7 en est réellement le commencement.

retrancher ni à changer. Théognide, le poète gnomique par excellence, qui vivait vers 540 avant J.-C., nous a laissé, dans les sept cents distiques environ qui ont échappé aux injures du temps, une sorte de code de morale, mais elle est inspirée par une sagesse défiante, amère et chagrine, qui ne voit guère l'homme que par ses mauvais côtés. Epictète, le plus grand cependant des moralistes païens, n'a su trouver qu'une morale négative et dépourvue de tout principe d'action, se résumant dans la fameuse maxime : « Souffre, abstiens-toi. » Les plus sages parmi les païens n'ont enseigné qu'une vague reconnaissance pour les bontés du ciel ou une résignation au-dessus des forces humaines : ils nous exhortent à nous faire illusion sur la nature de la souffrance afin de parvenir à la supporter; jamais il ne s'est présenté à leur esprit l'idée de nous inviter, comme le fait Salomon, à chercher dans la pensée de Dieu une douce occupation du cœur, une sorte de lieu de repos, un refuge et un abri. La doctrine de l'auteur des Proverbes est donc bien supérieure à celle des moralistes profanes. Ce n'est pas encore le plein jour de l'Évangile, mais c'en est déjà l'aurore. Dieu nous apparaît dès lors comme père, jusque dans ses châtimets :

Jéhovah corrige celui qu'il aime,
Comme un père l'enfant qu'il chérit¹.

¹ Prov., III, 12. Traduction sur l'hébreu. — On peut voir dans M^{gr} Plantier, *Études littéraires sur les poètes bibliques*, 2 in-8°, 1881, ch. XXVI, t. II, p. 86-108, la comparaison de la morale de Salomon avec celle des moralistes profanes.

ARTICLE II.

LA FOURMI DANS LE LIVRE DES PROVERBES.

P. Latreille, qui s'est rendu célèbre par ses travaux sur les fourmis, dit en parlant de ces insectes :

Lorsqu'un sage (Salomon dans les Proverbes¹) nous a renvoyés depuis plusieurs siècles à l'école de la fourmi, allons entendre ses leçons. Ce n'est pas que je veuille perpétuer ici l'erreur populaire sur laquelle est établi l'avis que nous donne ce sage et qu'on n'a cessé de reproduire. N'attribuons pas à la fourmi une prévoyance inutile : engourdie pendant l'hiver, pourquoi formerait-elle des greniers pour cette saison² ?

Plusieurs autres naturalistes, avant et après lui, ont également traité d'erreur populaire ce que dit Salomon de la fourmi. Il est très vrai cependant que, quoi qu'il en soit des fourmis de nos pays, celles d'Orient emmagasinent des grains et amassent des provisions. Voici d'abord le témoignage de M. Thomson, qui a vécu vingt-cinq ans en Palestine.

J'ai lu dernièrement, dans un livre qui n'est pas sans prétention, que les fourmis n'emportent ni froment ni orge³.

¹ Prov., vi, 6-8; xxx, 25.

² P. Latreille, *Histoire naturelle des fourmis*, in-8°, Paris, 1802, p. 2-3.

³ Il suffit d'avoir vu des fourmilières, même dans nos pays, pour reconnaître la fausseté de l'assertion que va réfuter M. Thomson.

Ce qui est dit en manière de commentaire de la parole du Sage, que la fourmi « amasse sa nourriture pendant la moisson¹. » [Mais les cultivateurs sont de l'avis de Salomon]... Les fourmis sont les plus grands voleurs du pays [en Palestine]. Laissez un boisseau d'orge dans le voisinage d'une de leurs villes souterraines et, dans un temps très court, toute la république aura été appelée au pillage. Une large colonne noire s'étend depuis le grain jusqu'à leur trou et vous êtes effrayé par le résultat. Chaque grain semble avoir été pourvu de jambes et marche précipitamment le long de la colonne mobile. Les cultivateurs mettent sans remords le feu à toutes les fourmilières qu'ils rencontrent dans le voisinage de leurs aires à battre le blé. Salomon ne dit pas du reste que les fourmis entassent des provisions pour l'hiver, mais qu'elles amassent leur nourriture pendant la moisson²; c'est ce qu'elles font avec diligence, comme pourra le voir quiconque se donnera la peine de regarder³.

M. Lortet, doyen de la Faculté de médecine de Lyon, achèvera de répondre aux objections de Latreille, dans le passage suivant, qui nous fait connaître les observations qu'il a faites sur les fourmis de Syrie :

Dans les champs de blé [des environs de Jaffa] où se trouvent les moissonneurs, nous nous amusons à étudier longuement le travail des fourmis glaneuses, très communes en Syrie. Cette espèce, voisine de celle qui a été nommée *Atta barbara*, a une taille considérable, et une coloration

¹ Prov., vi, 8.

² Prov., vi, 6-8.

³ W. Thomson, *The Land and the Book*, in-8°, Londres, 1881, p. 89.

entièrement noire. Les milliers de travailleuses qui se trouvent dans une de ces républiques sont activement occupées à chercher les grains de blé tombés sur le sol, et à les rentrer dans leurs vastes greniers souterrains. Les mandibules de cet insecte ne sont pas assez puissantes pour entamer l'enveloppe extérieure de la graine; aussi ces fourmis attendent-elles que l'humidité de la terre, en favorisant les phénomènes de la germination, ait ramolli le test, et transformé les matières amylacées intérieures en glucose. Elles connaissent donc l'action d'un travail chimique semblable à celui qui donne lieu à la production de la bière. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que ces fourmis, par des soins particuliers qu'elles savent donner au froment, ou peut-être par certains liquides qu'elles inoculent à la graine, peuvent avancer ou retarder la germination, et par conséquent se préparer une nourriture convenable, juste au moment où le besoin se fera sentir.

Les greniers de ces fourmilières, très vastes et profonds, forment plusieurs étages réunis par des galeries superposées les unes aux autres. Dans ces excavations, on trouve une quantité de blé souvent très considérable; aussi, lorsque la moisson n'est pas abondante, les fellahs ont toujours la précaution d'aller reprendre à ces laborieux insectes les provisions qu'ils ont faites pour la saison d'hiver. Il est déjà question de cet usage dans les anciens livres sacrés des Hébreux, dont les législateurs ont affirmé avec soin le droit des pauvres et des veuves qui viennent glaner dans les champs. Si l'on ouvre les greniers d'abondance de ces fourmis au moment de la récolte, le grain qu'ils contiennent appartient au propriétaire du champ; mais, dans les magasins découverts après le départ des moissonneurs, les couches supérieures doivent appartenir aux pauvres, tandis que les couches profondes seules, celles qui ont été ramassées par

les fourmis, lorsque la plante était encore en pied, reviennent légalement au maître du champ¹.

¹ V. Lortet, *La Syrie d'aujourd'hui*, in-4°, Paris, 1884, p. 382-383. J'ignore d'où M. Lortet a tiré ces derniers détails. M. l'abbé Bost, aumônier de l'hospice français de Jaffa, qui est un excellent observateur et que j'avais prié de vérifier ces affirmations, m'a répondu : « J'ai questionné plusieurs fellahs sur la coutume d'aller demander aux fourmis leurs provisions dans les moments de disette. Ils n'avaient pas connaissance de cette coutume. Mais il est très exact que ces fourmis font de très abondantes provisions de grains, dans des galeries très longues, superposées les unes sur les autres. Ces galeries sont profondes : les premières sont 30 centimètres au-dessous du sol. Elles sont presque toujours au milieu des sentiers. L'instinct les fait agir ainsi, sans doute afin que la charrue respecte leur terrier en respectant le sentier. Je n'ai pu vérifier le détail relatif à la faiblesse des mandibules de ces insectes, mais je ne crois pas qu'elles attendent pour se nourrir de leurs provisions que les phénomènes de la germination soient venus ramollir le test. De quoi vivraient-elles pendant tout l'été, où tout grille? » — Pour plus de développements, voir *Le Livre des Proverbes et la fourmi*, dans les *Mélanges bibliques*, 2^e édit., 1889, p. 433-460.